

Référendum contre la loi sur l'asile (Lasi)

Aboutissement

La Chancellerie fédérale suisse,

vu les articles 59, 64 et 66 de la loi fédérale du 17 décembre 1976¹⁾ sur les droits politiques;

vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale sur le résultat de la vérification des listes de signatures à l'appui de la demande de référendum contre la loi sur l'asile (Lasi)²⁾,

décide:

1. La demande de référendum contre la loi sur l'asile (Lasi) a abouti, les 50'000 signatures valables exigées par l'article 89, 2^e alinéa, de la constitution ayant été recueillies.
2. Sur 61'053 signatures déposées, 60'963 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée à:
 - a. Comité référendaire contre le démantèlement du droit s'asile, co-président: M. Yves Brutsch, Case postale 163, 1211 Genève 8;
 - b. Humanistische Partei der Schweiz HP, Monsieur Roy Stauber, Dienerstrasse 7, 8004 Zurich.

1^{er} décembre 1998

Chancellerie fédérale suisse

Le chancelier de la Confédération,
François Couchepin

1) RS 161.1

2) FF 1998 3109

Référendum contre la loi sur l'asile (Lasi)

Signatures par canton

Cantons	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	8'065	12
Berne.....	6'180	10
Lucerne.....	1'427	1
Uri.....	56	0
Schwyz.....	135	0
Unterwald-le-Haut.....	96	0
Unterwald-le-Bas.....	59	0
Glaris	100	0
Zoug.....	215	1
Fribourg.....	1'686	14
Soleure.....	555	0
Bâle-Ville	2'888	0
Bâle-Campagne	1'414	2
Schaffhouse	636	0
Appenzell Rh.-Ext.	246	3
Appenzell Rh.-Int.	8	0
Saint-Gall.....	1'282	1
Grisons.....	384	12
Argovie.....	1'471	3
Thurgovie	355	19
Tessin.....	1'179	4
Vaud	8'619	0
Valais.....	1'442	0
Neuchâtel.....	4'333	1
Genève.....	15'786	4
Jura	2'346	3
Suisse.....	60'963	90